

# CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 12, DÉCEMBRE 2020 LÉGISLATURE 2017-2020

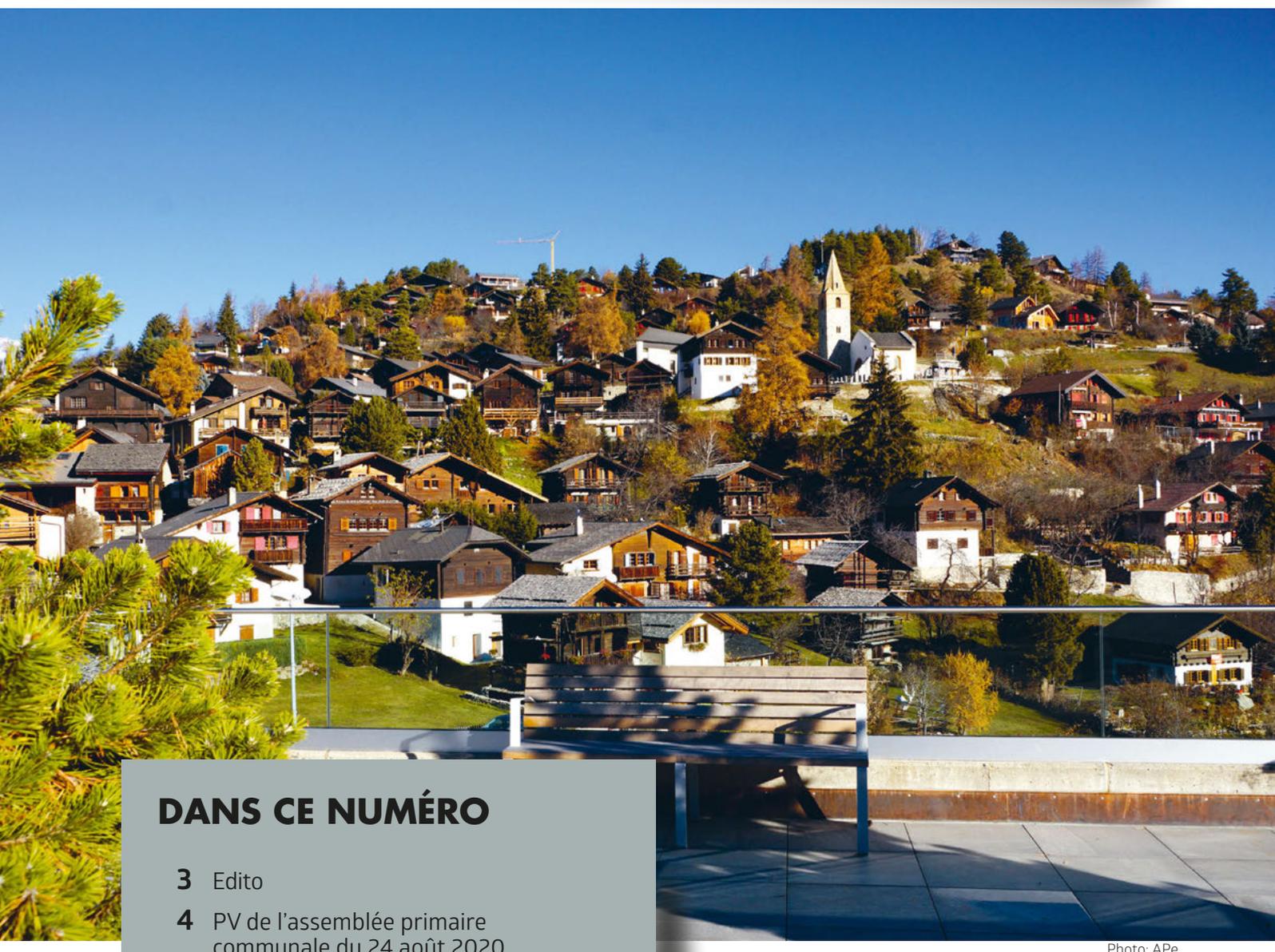


Photo: APe

## DANS CE NUMÉRO

- 3** Edito
- 4** PV de l'assemblée primaire communale du 24 août 2020
- 11** Bilan 2005-2020 et perspectives
- 20** Règlement pour la constitution et l'utilisation d'un fonds suite à une donation
- 21** Manifestations 2021
- 24** Budget communal 2021



Assemblée primaire communale 2020

# RENDEZ-VOUS LE 9 DÉCEMBRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la salle polyvalente de Chalais, le

**mercredi 9 décembre 2020 à 20 h 00**

## Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 24 août 2020
2. Règlement pour la constitution et l'utilisation d'un fonds suite à une donation
  - ◀ Présentation
  - ◀ Approbation
3. Budget 2021
  - ◀ Informations et présentation
  - ◀ Approbation
4. Divers

Cette assemblée est convoquée sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur à la date prévue. Les éventuels changements seront publiés aux piliers publics.

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

## L'HEURE EST VENUE DE FERMER MON LIVRE...

Chères concitoyennes, chers concitoyens, je prends la plume pour la dernière fois pour rédiger cet édito, et je vous l'avoue que je le fais avec une émotion certaine.

Après avoir siégé 4 ans comme conseiller communal et 16 ans en tant que président, je tiens à vous remercier, tous autant que vous êtes, pour la confiance que vous m'avez témoignée et le respect dont vous avez fait preuve durant toutes ces années. J'ai vécu durant ces 20 ans, une formation continue permanente, j'y ai appris énormément de choses, j'y ai fait de magnifiques rencontres et j'ai pris beaucoup de plaisir à présider aux destinées de cette commune. La fonction de président est certainement le job le plus varié, le plus gratifiant et le plus en prise directe avec la population que l'on puisse exercer. Je n'avais jamais imaginé endosser un jour cette fonction et je ne peux que remercier les personnes qui m'ont poussé à présenter ma première candidature au conseil communal.

Notre conseil est aujourd'hui renouvelé. Je tiens à féliciter tous-tes les candidat-e-s qui se sont mis-e-s à disposition pour cette élection et en particulier les élu-e-s. Le nouveau conseil est face à des défis importants pour l'avenir de notre commune et tel qu'il est constitué, j'en suis persuadé, il saura les relever avec brio. Je suis particulièrement fier de laisser ma place à une présidente. C'est une première pour notre commune, une première pour notre district et notre commune est certainement l'une des rares dont le conseil est majoritairement constitué de femmes. Une couleur féminine, un zeste de jeunesse, une part d'expérience et une présidente, voilà un cocktail qui va sans doute changer le style de gouvernance. Une énergie nouvelle va alimenter le conseil communal, une sensibilité différente va influencer les décisions et c'est de bon augure pour le développement de notre commune. Je souhaite aux membres de ce nouveau conseil beaucoup de plaisir et de succès dans l'accomplissement de leurs tâches et leur assure mon soutien.



Alain Perruchoud

Pour ma part, je quitte ma fonction de président avec le sentiment d'avoir donné le meilleur de moi-même, pour cette commune qui me tient vraiment à cœur. J'aurai consacré beaucoup de temps pour proposer, préparer, défendre et réaliser les projets qui ont jalonné ces quatre dernières périodes, régler toutes sortes de questions de toutes natures et de toutes importances et répondre au mieux à

vos sollicitations. Ce temps, je l'ai consacré avec motivation, détermination et plaisir, en essayant d'être le plus équitable possible et faire preuve d'empathie tout en prenant des décisions, parfois difficiles, certaines fois courageuses, mais nécessaires pour faire avancer les dossiers.

A l'aube de mon départ, je remercie les membres des différents conseils qui m'ont aidé, assisté et soutenu dans l'accomplissement de mon mandat. Je remercie tous-tes les collaborateurs-trices de la commune pour leur engagement, leur faculté d'adaptation et la qualité de leur travail. Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer, pour leur contribution, leur bienveillance et l'intérêt qu'elles ont porté à notre commune. Je remercie mes amis qui m'ont accompagné, encouragé et distrait.

Je remercie enfin mes enfants et tout particulièrement ma chère épouse. Ils ont été prétérités par mes absences, mes préoccupations et mon manque de disponibilité. Jamais, ils m'en ont fait le reproche. Au contraire, ils m'ont toujours réconforté lorsque j'en avais besoin et ont fait preuve de beaucoup de compréhension.

C'est donc serein que je vous dis aujourd'hui «Au revoir!» en tant que Président, que je ferme mon livre communal et que je vous dis «Bonjour!» en tant que citoyen.

## Procès-verbal

**ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 24 AOÛT 2020**

M. Alain PERRUCHOUD, Président, souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 73 participant-e-s et les remercie d'avoir bravé le COVID-19 pour participer à cette assemblée.

En préambule, il rappelle les dispositions légales pour la convocation des assemblées primaires, qui prévoient une publication, par affichage au pilier public, 20 jours avant la date prévue.

Cette information a été relayée par le Bulletin Officiel N° 30 du 24 juillet 2020, puis par le CHALAIS INFO N° 11, distribué à tous les ménages de la commune.

Il constate la présence, obligatoire, de M. Marc-André BALLESTRAZ, délégué de l'organe de contrôle officiel (Fiduciaire FIDAG SA) et la participation ultérieure d'un représentant de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC) pour la présentation prévue au point 4.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour détaillé.

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 9 décembre 2019
2. Comptes de l'exercice 2019
  - Présentation
  - Rapport du réviseur qualifié
  - Approbation
3. Présentation de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC)
4. Rapport des Chefs de Départements
5. Divers

Avant de débiter la partie officielle, il soumet à l'assemblée sa proposition pour les scrutateurs de ce soir, soit Mme Cosette PRODUIT et M. Louis Pierre GUGLIELMAZZI.

Ces personnes acceptent ce mandat ponctuel et l'assemblée avale ce choix.

**1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019**

La lecture du protocole n'est pas demandée et il est approuvé sans remarque.

Il a été diffusé intégralement par le bulletin d'information CHALAIS INFO N° 11 de juin 2020.

**2. COMPTES DE L'EXERCICE 2019**

M. Alain PERRUCHOUD débute la présentation par les résultats globaux de l'exercice 2019.

Au terme de cet exercice comptable, la fortune augmente pour atteindre 5,84 millions de francs et la dette nette diminue à Fr. 8'756'864,56.

Le Président reprend les commentaires mentionnés dans le CHALAIS INFO N° 11 et complète les informations sur les principaux écarts, supérieurs à Fr. 50'000,- par rapport au budget approuvé en assemblée du mois de décembre 2018, tant pour les charges que pour les revenus.

Il dévoile ensuite sur un graphique l'évolution des recettes, des dépenses et de la marge d'autofinancement. Les tracés montrent une progression parallèle des charges et revenus et un léger fléchissement de l'endettement.

M. Alain PERRUCHOUD commente les résultats des comptes séparés.

Eau	Perte de	Fr.	101'852,-
Egouts	Bénéfice de	Fr.	47'191,-
Hygiène	Bénéfice de	Fr.	184'255,-

Pour ce dernier poste, les taxes encaissées sont supérieures aux coûts et devront être prochainement réévaluées et ajustées, probablement pour l'année 2021.

	Fonctionnement		Investissement	
<b>Charges / Dépenses</b>	Fr.	14'791'113,85	Fr.	3'318'814,21
<b>Revenus / Recettes</b>	Fr.	17'798'419,25	Fr.	419'254,65
<b>Marge d'autofinancement</b>	Fr.	3'007'305,40		
<b>Amortissements comptables</b>	Fr.	1'812'559,56		
<b>Excédent de revenus</b>	Fr.	1'194'745,84		
<b>Investissements nets</b>			Fr.	2'899'559,56
<b>Excédent de financement</b>	Fr.	107'745,84		

Au chapitre des investissements, le Président commente tout d'abord le graphique de l'évolution des investissements nets et de l'endettement communal, puis passe en revue et développe les différents investissements effectués durant cet exercice, notamment les travaux qui ont été réalisés et/ou payés en marge des budgets, soit l'UAPE de Chalais, le PAD Fontany, les canalisations industrielles entre Briey et Vercoirin, ainsi que la participation communale à l'Association Beaulieu pour le nouvel EMS «Pré du Chêne», situé à Venthône.

Dans un tableau de comparaison, il montre l'évolution entre le budget et les comptes 2019 des chiffres-clefs principaux, tant des comptes de fonctionnement et d'investissement que du bilan communal.

Le graphique des indicateurs financiers de l'Etat du Valais illustre une amélioration de la capacité d'autofinancement. Les 4 autres indices sont stables, oscillant entre les notes 4 (bien) et 5 (très bien).

M. Alain PERRUCHOUD donne connaissance de l'évolution de l'ensemble des cautions et engagements de la commune qui présente un solde au 31 décembre 2019 de Fr. 9'396'992.--.

Au nom de l'organe de révision FIDAG SA, M. Marc-André BALLESTRAZ signale qu'il n'y a pas de remarque particulière à relever et se permet de résumer le rapport d'audit.

Il rappelle que le Conseil communal est responsable de la tenue des comptes et informe que selon leur appréciation, les évaluations sont appropriées et l'équilibre financier assuré à terme.

Il recommande l'acceptation du compte annuel soumis à l'agrément de l'Assemblée primaire.

Il n'y a pas de question et le Président passe à l'approbation formelle.

**Au vote, les citoyen-ne-s approuvent les comptes 2019, à l'unanimité.**

### 3. PRÉSENTATION DE LA POLICE RÉGIONALE DES VILLES DU CENTRE (PRVC)

M. Thomas ZIMMERMANN, Commandant adjoint, condense l'historique de la création de ce corps de police commun de Sion et Sierre qui gère, depuis le 1er janvier 2020, le territoire et les habitants des 2 villes et 11 communes partenaires.

Cette réunion des forces permet une capacité opérationnelle bien plus efficace et un renforcement de la police de proximité, par la nomination de responsables de secteurs plus présents sur le terrain ainsi que l'amélioration de la réception et de la réaction pour les urgences policières.

A l'intervention de M. Michel MINNIG qui s'inquiète de l'augmentation probable du nombre d'amendes, il est répondu que la police de proximité devrait permettre de solutionner les problèmes avant d'en arriver aux notifications d'amendes.

### 4. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

Pour cette assemblée un peu particulière et tardive, seul le Président délivrera son rapport.

M. Alain PERRUCHOUD aborde tout d'abord les actions communales liées à la situation sanitaire spéciale du COVID-19.

Les loyers commerciaux ont été réduits, de même ceux de la Fondation ANTILLE, conformément aux exigences du Conseil fédéral.

La taxe de promotion touristique et les locations du domaine public ont été supprimées totalement pour apporter une aide aux entreprises.

#### Remplacement du téléphérique

L'examen des modifications du Plan d'Aménagement des Zones (PAZ) arrive à terme; le Service du Développement territorial a établi la synthèse des préavis et le Service des Affaires Intérieures et communales prépare le projet de décision du Conseil d'Etat.

#### Charte pour l'égalité salariale

La Charte pour l'égalité salariale a été signée ce 18 mars 2020.

#### Nouvelle secrétaire communale

Dès le 1er septembre 2020, Mme Colette BALMER, présente dans la salle, remplacera M. François ZUBER qui participe à sa dernière assemblée primaire et termine son activité à la fin octobre 2020.

### Elections communales

M. Alain PERRUCHOUD communique les dates des élections communales.

18 octobre 2020, élection du Conseil communal ainsi que du Juge de commune

M. Pascal VEILLON, seul candidat Vice-juge, est élu tacitement

15 novembre 2020, élection du Président et du Vice-Président éventuel deuxième tour pour l'élection du Juge

29 novembre 2020, éventuel deuxième tour pour l'élection du Président et du Vice-Président votations fédérales

### Evénement exceptionnel

Un citoyen domicilié sur le territoire de la Commune de Chalais a offert, sans aucune restriction, un montant de 3 millions de francs.

Le Président souhaite établir un règlement pour l'utilisation de ce fonds pour éviter qu'il soit dépensé sans retenue et sans réelle réflexion sur l'utilité de l'investissement.

### 5. DIVERS

M. Louis GUGLIELMAZZI propose d'utiliser ce montant pour réparer l'injustice faite par Mme Clémentine ANTILLE en créant une fondation en faveur des filles.

Mme Martine LOPPART est touchée par la signature de cette charte d'égalité qu'elle avait personnellement proposée; elle se réjouit que les femmes puissent avoir un bénéfice rapide.

Le Président signale que la Commune de Chalais est exemplaire puisqu'il n'y aura sous peu plus qu'un seul homme à l'administration.

Le Président prend note du souhait de Mme Cloé BALADIER d'étudier et d'agir rapidement en faveur des personnes à mobilité réduites et leur permettre d'accéder aux offices et bâtiments publics.

A sa seconde demande, le Président informe qu'un pré-rapport de fusion sera rendu public avant la fin de l'année. Pour le moment, les partis politiques seront consultés, puis le Conseil communal émettra un préavis, mais ce sera le nouveau Conseil municipal issu des urnes qui devra poursuivre, ou pas, ce projet de fusion des communes de Sierre, Chippis, Grône et Chalais.

Par contre, les Bourgeoisies ne seront pas fusionnées; il est important d'entamer les réflexions sur le devenir de notre bourgeoisie.

M. Michel MINNIG demande si le Conseil communal est au courant de la rumeur d'un projet alternatif pour le téléphérique.

Le Président confirme cette information et précise les détails de ce projet issu d'une initiative privée.

La station de départ de cette télécabine serait située à Daval pour arriver à proximité immédiate de la télécabine de Vercorin après une bifurcation dans la zone des prairies sèches des Biolllys.

Il présente et commente les avantages et inconvénients, forces et faiblesses de cette nouvelle variante.

Actuellement, nous sommes dans l'attente des réponses des intervenants à qui l'Etat du Valais a transmis la liste des pièces à fournir pour compléter ce dossier.

La parole n'est plus demandée.

Le Président remercie les participant-e-s et les invite à partager le verre de l'amitié, à l'extérieur, dans le respect des mesures sanitaires.

L'Assemblée est close, il est 21 h 05.

- ◀ Alain Perruchoud, Président
- ◀ François Zuber, Secrétaire

François Zuber a pris sa retraite

## 43 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Désormais jeune retraité, François Zuber a exercé la fonction de secrétaire communal de Chalais pendant 43 ans. Retour sur une carrière d'une longueur exceptionnelle au service de la Commune et de ses habitant-es. François Zuber ne nous révélera pas tout, secret de fonction oblige, mais il a accepté de partager avec Chalais INFO quelques bons (et moins bons) moments qui ont jalonné son parcours professionnel.



C'est un destin ! François Zuber a passé la majeure partie de sa vie dans le centre scolaire et administratif de Chalais. Quand l'école est construite, en 1957, sa mère en devient la concierge et la famille déménage dans l'appartement de fonction. François a alors deux ans, il habitera une grande partie de son enfance et de sa jeunesse dans ce bâtiment... avant d'y travailler comme secrétaire communal, pendant plus de quatre décennies. «On peut dire que j'ai vécu une sorte de confinement, mais un confinement plutôt agréable (rires).»

François Zuber a 22 ans, une matu socio-économique en poche et quelques expériences professionnelles à son actif lorsqu'il est nommé secrétaire communal. Il est le troisième à exercer cette fonction à Chalais, après Jocelyn Perruchoud et Eric Rudaz à qui il succède en 1977. Colette Balmer, la quatrième, vient de reprendre le flambeau, 43 ans plus tard. «J'ai épousé une carrière à long terme, commente François Zuber. Vous me demandez si d'autres secrétaires communaux sont restés plus longtemps que moi en place en Valais ? Je ne pense pas détenir le record, mais je suis peut-être sur le podium ou juste au pied, et l'un des plus résistants (rires encore).»

### L'HOMME DE LIAISON

En 43 ans, le métier a bien changé. A ses débuts, l'équipe de François Zuber se réduisait à lui-même et à une secrétaire, alors qu'aujourd'hui, le secrétariat communal compte 15 collaborateurs répartis dans quatre services : l'administration, les finances, les travaux publics (routes, bâtiments, travaux) et les services techniques (aménagement du territoire, cadastre). C'est ainsi que d'homme-orchestre, François Zuber est devenu chef d'orchestre, si l'on peut dire. Autrefois, il était dans les coulisses et au guichet, mais ensuite, étant donné le développement du secrétariat, il s'est concentré sur des activités de management et de gestion du personnel, ce qui a laissé moins de place au contact direct avec la population. Autres tâches importantes : le secrétaire communal assiste aux séances du Conseil, rédige les protocoles et fait passer plus loin les décisions prises par les élus; autrement dit, il est la personne de liaison entre le Conseil et les différents rouages communaux et bourgeoisiaux.

### LES CHOSES SE COMPLIQUENT

Pour François Zuber, l'évolution la plus marquante tient à l'accélération croissante des changements avec lesquels le secrétariat communal doit jongler. «Les députés produisent de plus en plus de lois, des dispositions qu'ils adoptent au coup par coup, sans s'occuper de la cohérence générale et, de ce fait, il n'est pas rare que ces textes se contredisent. Et dans les communes, nous nous retrouvons à devoir les appliquer ! J'ai passé bien du temps à essayer de résoudre ces casse-tête qui compliquent beaucoup la tâche des secrétaires communaux, génèrent du travail supplémentaire, parfois sans réelle plus-value, et empêchent de faire un travail convenable.»

Le domaine du social est particulièrement sensible. Un exemple : les communes ne sont plus directement informées des mises sous curatelle, au nom de la protection des données personnelles. En même temps, les administrations communales doivent connaître le nom du curateur, car bien des communications doivent passer par lui ... Pour François Zuber, «il serait vraiment souhaitable que le Canton consulte davantage la base des praticiens avant de produire de nouvelles dispositions».

### DES SOUVENIRS MARQUANTS

En revanche, François Zuber garde un souvenir particulièrement lumineux des apprentis et des stagiaires. «Par le biais de la COREM (coordination régionale pour l'emploi) et de la Fondation.CH active dans la recherche de stages, nous avons accueilli des jeunes de tous horizons : la première était une universitaire afghane venue chez nous pour apprendre le français,

une très belle rencontre. Puis nous avons reçu des stagiaires de toutes langues et nationalités (Haut-Valaisan, Suisse allemand, Tessinois, Africain, Serbe, Albanais, etc.). C'était à chaque fois une expérience fantastique !»

Certains moments ont toutefois été moins joyeux : «Il nous est arrivé d'être confrontés au guichet à des personnes très fâchées, agressives voire violentes. Lorsque l'Etat du Valais a permis la participation des employés communaux à leurs cours, j'ai été l'un des premiers à utiliser cette possibilité et j'ai suivi le cours de gestion des conflits.»

François Zuber se rappelle aussi d'un temps, révolu, où la politique politicienne lui compliquait la tâche. «Au Conseil, c'était chaud parfois, les décisions prises lors de la séance précédente étaient invalidées, ce qui rendait le travail difficile.» Lui-même a exclu la politique de sa vie. «Pendant toute la durée de mon mandat, j'ai essayé de rester neutre, de façon à accueillir et à travailler avec des personnes et non pas avec des partisans d'un bord ou d'un autre.»

#### «LE MEILLEUR POUR LA FIN»

François Zuber a officié sous trois présidents. «Le premier, René Christen, était très pris par son travail la semaine et, de ce fait, il se rendait souvent au bureau le week-end. Il se chargeait alors d'ouvrir le courrier que je retrouvais, empilé sur mon bureau, le lundi matin. Les deux premières années, je n'assistais pas aux séances du Conseil et c'est l'un de ses membres qui devait tenir le protocole. C'était une autre époque ! Avec Dany Perruchoud, c'était très différent : comme il était indépendant et engagé au Grand Conseil, il venait au bureau selon ses disponibilités. Et Alain Perruchoud ? Homme de terrain, pratique, très présent et à l'écoute, une collaboration fructueuse s'est établie rapidement jusqu'au terme de mon mandat.»

Aujourd'hui retraité, François Zuber entame une nouvelle étape. Il a reçu une carte de félicitations dont il a fait son programme pour les premières semaines : «Quand il n'y a rien à faire, il faut juste ne rien faire et tout est fait.» Pour le reste, ce sera marche, lecture, bénévolat, «il y a tant de choses pour s'occuper».

**Excellente retraite, et merci, Monsieur Zuber !**

La place Centrale de Vercorin prête pour accueillir le bouquetin de Serge Albasini



Alain Perruchoud s'en va

## «PRÉSIDENT DE COMMUNE, UN MÉTIER EXTRAORDINAIRE»

Alain Perruchoud s'apprête à quitter la présidence de Chalais, au terme de quatre législatures. 20 ans de conseil communal dont 16 de présidence : à notre époque où la gestion du ménage communal est devenue si compliquée voire usante, un tel engagement au service de la collectivité est plutôt rare. Seize ans : ce n'est pas une page, c'est bien tout un chapitre de l'histoire de Chalais qui se termine. A l'arrivée de ce marathon présidentiel, la Commune n'est plus vraiment la même. Interview.

### MONSIEUR LE PRÉSIDENT, QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ PENDANT TOUTES CES ANNÉES ?

Alain Perruchoud : président de commune, c'est un métier extraordinaire. Toutes les affaires se règlent en rencontrant les gens ; c'est très riche. Ce qui est magnifique aussi, c'est la palette hyper vaste des dossiers à traiter : on passe d'un problème de canalisation à des questions d'ordre financier ou social, etc. J'ai été en formation continue permanente.

### QUEL A ÉTÉ VOTRE PLUS GRAND DÉFI ?

Le sauvetage de la télécabine Vercorin – Crêt-du-Midi. Je garde un souvenir fabuleux de l'Assemblée primaire de Chalais de 2011, lorsque les citoyen-nes, présents en masse, ont accepté que la Commune devienne actionnaire majoritaire de la société de la Télécabine ; puis ils ont dit oui à une augmentation du capital et à la modernisation des installations. Les citoyen-nes de Chalais ont ainsi décidé de prendre en main les destinées de notre domaine skiable. C'est l'un de mes plus beaux souvenirs en tant que président, la réalisation dont je suis le plus fier. Mais c'est aussi le succès de toute une équipe.

### AVEC LE RECU, LE JEU EN VALAIT-IL LA CHANDELLE ?

Absolument ! Huit ans après sa mise en service, la nouvelle installation est encore parfaitement au goût du jour. A l'époque, certains estimaient qu'on voyait trop grand, mais aujourd'hui plus personne ne remet en cause ce choix, tant la télécabine s'harmonise avec le paysage et fonctionne à satisfaction. De plus, sans modernisation de nos remontées mécaniques, le Swisspeak Resorts n'aurait jamais été construit à Vercorin. Avec l'ouverture de cette résidence de vacances, forte de près de 500 lits, la station a changé de ligue !

### ON NE POURRA PAS LES ÉNUMÉRER TOUS, MAIS QUELS SONT LES AUTRES DOSSIERS QUI VOUS ONT PARTICULIÈREMENT TENU À CŒUR ?

Il y a l'espace Bozon, une réalisation magnifique, ma première inauguration en tant que président – c'était en 2006. Je citerais aussi la restauration du bâtiment «la Postale», une pièce

maîtresse de la valorisation du vieux village de Chalais, les nouveaux locaux de la crèche-nursery et de l'UAPE qui seront inaugurés en 2021 et, sur Vercorin, l'aménagement de la rue Centrale. Le remplacement de l'actuel téléphérique Chalais-Briey-Vercorin est un projet capital, mais je ne pourrai malheureusement pas le mener à terme.

### C'EST UN REGRET ?

Des regrets, je n'en ai aucun, car je suis de nature positive. Mais je suis déçu de la lenteur avec laquelle ce dossier avance. Nous y travaillons depuis une dizaine d'années, il est mûr et c'est une liaison nécessaire entre la plaine et la montagne, mais suite à des oppositions, la procédure est toujours en cours.

### COMMENT LA FONCTION DE PRÉSIDENT A-T-ELLE ÉVOLUÉ EN 16 ANS ?

Le traitement des dossiers n'a cessé de se complexifier, en raison de la lourdeur croissante de la procédure administrative. Les allers-retours demandés par les structures de décision, par l'Etat du Valais en particulier, se multiplient. Résultat : les dossiers prennent de plus en plus de temps pour aboutir. C'est le cas par exemple du projet de parcours VTT entre Vercorin et Chalais. Dernier épisode en date : le Service cantonal de la chasse nous demande de revoir le tracé au motif que des animaux ont changé d'itinéraire et que le parcours VTT est maintenant sur leur passage... Un dossier lancé il y a huit ans ! J'aimerais aussi relever un autre point, positif celui-là : quoique les mentalités changent, les gens sont toujours respectueux de la fonction.

### CE QUI FRAPPE EN PARCOURANT LES PV DES ASSEMBLÉES PRIMAIRES DE VOS ANNÉES PRÉSIDENTIELLES, C'EST QUE TOUS LES PROJETS SOUMIS À VOS CONCITOYEN-NES ONT PASSÉ LA RAMPE, À UNE LARGE MAJORITÉ ET BIEN SOUVENT À L'UNANIMITÉ. COMMENT EXPLIQUER UNE TELLE ADHÉSION ?

J'ai toujours présenté à l'Assemblée primaire des dossiers dont j'étais absolument convaincu ; je l'ai fait avec toute la transparence possible et je ne me suis jamais gêné de dire : «Je ne sais pas» quand je n'avais pas la réponse à une question. Les gens apprécient qu'on leur dise la vérité plutôt qu'on leur raconte des salades ; ils sont sensibles au fait qu'on leur présente des dossiers auxquels on croit et qu'on y mette du cœur. D'autre part, les citoyen-nes de Chalais sont des gens constructifs, et cela ça compte aussi beaucoup dans ce bilan. Je suis heureux qu'un tel lien de confiance ait pu s'établir et perdurer.

### COMMENT LA COMMUNE DE CHALAIS A-T-ELLE ÉVOLUÉ PENDANT CES 16 ANNÉES ?

Le nombre d'habitants a augmenté, que ce soit à Chalais, Réchy, Briey et à Vercorin. La Commune en compte aujourd'hui 3600 contre 2300 en 2004. Cette hausse démographique importante s'est accompagnée d'une diversification de la population, avec l'arrivée de beaucoup de gens de l'extérieur. Elle est bien finie, l'époque où on connaissait tout le monde et où l'on pouvait dire à la voix près qui votait pour qui, lors des élections.

Je retiens aussi la solidarité entre les habitants de la plaine et ceux de la montagne. Le soutien de la plaine à la télécabine montre bien que l'époque lointaine des tensions entre villages est révolue.



### QUELS SERONT LES DOSSIERS PRIORITAIRES DE LA PROCHAINE LÉGISLATURE ?

Il faut que la Commune continue à appuyer le dossier du téléphérique qui doit absolument être débloqué. Il y aura des défis à relever pour améliorer l'approvisionnement en eau, et ce serait une bonne chose de produire de l'énergie renouvelable grâce à l'aménagement d'installations de microturbinage. Enfin, la LAT, qui nous a déjà beaucoup occupés, devra être mise en œuvre ; un dossier sensible, étant donné notre surplus de réserve à bâtir d'une trentaine d'hectares. Autre projet très important : la fusion avec les communes de Sierre, Chippis et Grône. Si elle aboutit, la fusion sera effective le 1er janvier 2025.

### N'Y A-T-IL PAS UN RISQUE DE PERTE D'IDENTITÉ ?

Je n'ai aucun souci à ce propos. Nos quatre villages, Chalais, Réchy, Briey et Vercorin, ont su conserver leur identité tout en faisant partie de la même commune. Les différents quartiers de Sierre ont également su garder leur caractère. On le voit, dans la pratique, ces craintes sont infondées.

### POUR FINIR, QUELQUES RENCONTRES MÉMORABLES AU COURS DE VOTRE PRÉSIDENTE ?

Je pense à des moments partagés avec les conseillers fédéraux René Felber, qui venait en vacances à Vercorin, et Simonetta Sommaruga que j'ai invitée avec son mari au carnotzet bourgeois, lors d'une visite incognito de la station. Florent Pagny a également été une jolie rencontre. Il y en a eu beaucoup de sympa. Cela fait partie des bons moments de la fonction.

### ET MAINTENANT, QU'ALLEZ-VOUS FAIRE ?

Il y a mon travail à OIKEN, qui est absorbant. (Ndlr : Alain Perruchoud y dirige l'unité en charge des réseaux d'électricité, d'eau, de gaz, de chaleur et des télécommunications, un secteur employant 200 collaborateurs). Et puis je vais un peu m'occuper de moi.

**Tout de bon à vous, Monsieur le Président, et merci pour tout !**

## Chalais en douze zooms

# BILAN 2005-2020 ET PERSPECTIVES

Alors qu'Alain Perruchoud s'apprête à rendre son tablier, Chalais INFO propose, dans cette page et les suivantes, une série de focus sur les grands dossiers qui ont marqué ses seize années de présidence.

### LA TÉLÉCABINE QUI CHANGE TOUT

Pour assurer un avenir aux remontées mécaniques, la Commune est devenue actionnaire majoritaire de la société de la Télécabine de Vercorin. Cette décision stratégique a permis au domaine skiable de se doter d'une nouvelle installation de base, inaugurée au début de la saison d'hiver 2012-2013. En même temps, l'enneigement artificiel a été réalisé entre les Planards et le Crêt-du-Midi, et le restaurant d'altitude a été modernisé et relié au réseau d'eau potable.

Le projet de remplacement de deux téléskis par un télésiège entre les écuries de Tracuit et le sommet du Mont-Major est une nouvelle étape nécessaire pour le futur du domaine skiable. Pour financer le télésiège, l'Assemblée primaire a accepté en 2018 d'injecter 3 millions de francs supplémentaires dans le capital (le projet étant devisé à 8 millions). En attendant les derniers feux verts à la réalisation du télésiège, bonne nouvelle : le restaurant de l'Etable (60 places à l'intérieur -70 en terrasse) ouvrira ses portes cet hiver. Il a été construit par la Bourgeoisie à l'emplacement de l'ancienne buvette de Sigeroulaz (aux Planards).



### SWISSPEAK RESORTS ET L'AVENIR DU TOURISME

La télécabine flambant neuve a incité le fonds d'investissement Swisspeak Resorts à construire à Vercorin sa première résidence de tourisme, une formule innovante qui, depuis, a essaimé dans d'autres stations. La Commune a accompagné la réalisation de cette résidence d'une centaine d'appartements 4 étoiles en modifiant le Plan d'affectation de zones sur les espaces Fontany et de la télécabine et en réalisant les infrastructures nécessaires (route et canalisations).

Trois ans après l'ouverture, force est de constater que le taux d'occupation espéré n'est pas atteint. Pour Alain Perruchoud, «tant le Resort que la nouvelle société Vercorin Tourisme doivent travailler de concert à mieux faire connaître Vercorin et son offre touristique. Pour exister davantage, la station doit se vendre pour elle-même et pas seulement dans le cadre de Sierre-Anniviers.» Les moyens financiers proviendront de la taxe de séjour (forfait sur les résidences secondaires) qui entre en vigueur en 2020.



### MOBILITÉ DOUCE À VERCORIN

Ralentir la circulation, diminuer le trafic au centre : le cœur du village a changé de visage ces dernières années, grâce à l'aménagement d'une zone de rencontre (20 km/h). Cet espace convivial doit encore se prolonger jusqu'au bout de la rue Vallet (au budget 2021) puis sur la montée de la rue Centrale conduisant à l'église.

D'autre part, des bus navettes gratuites reliant les quartiers de la station ont été mis en service dès 2014. Cette offre rencontre un joli succès (près de 40'000 passagers décomptés). De plus, la ligne touristique Vercorin-Vissoie a été réactivée. Enfin, le parking de la télécabine a été rendu payant.



### VILLAGES DE PLAINE VALORISÉS

**Le centre de Chalais** a opéré une renaissance après la rénovation du bâtiment de la Forge et la réfection des routes du centre. Puis la réhabilitation de la Postale a donné une formidable impulsion au mouvement. La Commune acquis en 2007 cet édifice classé digne de protection par le Canton. Avec ses six appartements de 2,5 pièces, ses quatre logements Domino et ses deux surfaces commerciales, la Postale est aujourd'hui une pièce maîtresse de la vie chalaisarde et contribue à redynamiser le centre du village. Pour achever la revitalisation de

l'espace public au centre, reste à mettre en valeur la place du Cori et son accès à la route des Chevaliers ainsi que la route de l'Eglise entre l'église et la boucherie.

**A Réchy**, l'entrée est, les rues du Tombec et des Fermes ont été réaménagées pour les rendre plus attrayantes et modérer la vitesse des véhicules. Il s'agit pour la suite de valoriser la totalité du tronçon entre le café des Chasseurs et la boulangerie.



### ESPACE BOZON... UN ESPACE DE VIE

Avec ses terrains de foot et de beach-volley, son agospaces, ses courts de tennis, son jardin d'enfants, ses pistes de pétanque, sa buvette avec terrasse, ses couverts, ses aires de détente et son point d'eau, l'Espace Bozon est connu et apprécié bien au-delà de Chalais. Cet espace de sport, de loisirs et de détente, a été aménagé par la Commune sur un terrain d'une

soixantaine d'hectares qu'elle avait achetée à cette fin. Inauguré en 2006, l'Espace Bozon est rapidement devenu un point de rencontre incontournable, un de ces lieux qui participent de la qualité de la vie chalaisarde. Il trouve son pendant, certes plus modeste, du côté de Vercorin avec l'Espace Lavioz.



### L'ÉCOLE DE VERCORIN SAUVÉE

Lors de son ouverture, en 1997, le centre scolaire de Vercorin comptait près de 70 élèves mais dix ans plus tard, ces effectifs avaient fondu de moitié. L'école de Vercorin a pu être sauvée grâce à l'horaire continu. Dans le sillage d'Anniviers, Chalais a été l'une des premières communes à adopter cet horaire, qui a été introduit à la rentrée 2009-2010. Une trentaine d'enfants de Chalais, d'enfantine et de primaire, montent tous les jours à Vercorin en téléphérique pour en bénéficier. Un vrai « plus » pour les familles qui ont, depuis, le choix entre cette possibilité et l'horaire scolaire « standard » à Chalais. A noter que les repas des enfants sont préparés par la Pension la Forêt gérée par l'ASA (Association d'aide aux personnes avec handicap mental).



### «DE CHALAIS AUX CHALETS»

«De Chalais aux chalets», c'est un concept de randonnées didactiques qui s'est progressivement déployé ces dernières années à toutes les altitudes pour valoriser la richesse du territoire communal. Le sentier reliant Chalais au Crêt-du-Midi, d'un dénivelé de 1800 mètres, en est la colonne vertébrale. Cet axe vertical traverse cinq étages de végétation et croise douze sentiers thématiques qui forment les axes horizontaux : bisse du Ricard, sentier sensoriel à Briey, sentier nostalgique

aux Voualans, sentier panoramique au Crêt-du-Midi, Tour du Mont à Vercorin, etc. Avec une mention particulière pour cette dernière balade qui a reçu le Prix d'encouragement 2020 de la Poste et Rando Suisse. Ces différents sentiers sont accessibles en téléphérique, en télécabine, en bus, en voiture, en vélo ou à pied.



### NOUVELLES CRÈCHE-NURSERY ET UAPE

Chalais s'est dotée d'une crèche-nursery et d'une UAPE (unité d'accueil pour les écoliers) communales lors de législature 2005-2008. A la prochaine rentrée scolaire (2021-2022), ces deux structures d'accueil déménageront dans de nouveaux locaux, ce qui leur permettra de prendre en charge un plus grand nombre d'enfants. La crèche-nursery et l'UAPE s'adaptent ainsi aux besoins actuels des familles.

La crèche-nursery prendra ses quartiers dans l'immeuble VITAE, en construction à l'ouest du home Les Jasmins. L'an dernier, l'Assemblée primaire de Chalais a donné son feu vert à l'acquisition du rez-de-chaussée et du premier étage (crédit d'engagement de 1,4 millions de francs). L'UAPE emménagera dans les anciens locaux de la crèche, ce qui lui permettra de passer à 48 places d'accueil avec espace de jeux extérieurs et pelouse. La crèche-nursery, l'UAPE, un jardin d'enfants à Bozon, les offres complémentaires d'horaires scolaires: autant de prestations en faveur des familles. A noter également qu'elles reçoivent un lot de sacs taxés à l'occasion des trois premiers anniversaires des enfants. Ces derniers bénéficient aussi gratuitement du Magic Pass jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire ainsi que, pour les petits musiciens, d'une importante réduction sur les cours du Conservatoire dispensés à Chalais. Enfin, et cela vaut pour tous les contribuables, la Commune participe au paiement des primes de caisse-maladie, pour chaque membre de la famille, par le biais d'une déduction fiscale.



### L'ÉVOLUTION DES FINANCES COMMUNALES

La croissance de la population a entraîné une augmentation des recettes et des charges communales qui ont passé de 7 à 14 millions de francs au cours des seize dernières années. La Commune est parvenue à maintenir une marge d'autofinancement de 2 millions, et la dette communale est qualifiée de faible par l'Etat du Valais.

Cela dit, la Commune a passablement investi dans le patrimoine financier. (Petite précision : le patrimoine financier, c'est tout ce qui peut être vendu sans que cela empêche la Commune d'assurer ses prestations. L'école, les routes sont d'utilité publique et ne font pas partie du patrimoine financier.) Les investissements de la Commune dans la télécabine (7,6 millions en tout) ou dans le bâtiment la Postale (3,2 millions) font partie du patrimoine financier. De ce fait, la dette bancaire de Chalais est relativement élevée.



### CHALAIS « VISION 2040 »

La Commune n'a pas attendu la LAT pour plancher sur l'aménagement du territoire. Au cours de ces dernières législatures, les centres des villages ont été régénérés, la mobilité améliorée et le trafic routier modéré. De plus, des remboursements ont été réalisés pour valoriser la zone constructible et des zones à bâtir équipées.

Le projet de territoire «Vision 2040» prévoit la mise en œuvre des lignes directrices suivantes :

**En plaine, quatre pôles** ont été définis : les deux centres historiques de Réchy et Chalais ainsi que deux pôles alliant densification de l'habitat et développement économique, soit le secteur entre la Maison d'école et le home Les Jasmins, et le secteur du téléphérique. Les quatre pôles seront reliés par un itinéraire de mobilité douce.

**A Briey**, un potentiel de densification de la zone habitable a été défini dans le secteur de la nouvelle gare-pylône du téléphérique, ce qui renforcera l'attractivité de ce secteur. D'autre part, la mobilité sera améliorée (chemin piétonnier, parking).

**A Vercorin**, trois pôles ont été retenus : le centre historique, à valoriser, le secteur de la télécabine, destiné au développement de l'habitat touristique, et le pôle centre scolaire-téléphérique, avec son potentiel de densification.

### LA COMMUNE ET BOURGEOISIE, JUSQU'À QUAND ?

La commune et la bourgeoisie de Chalais sont gérées par le même Conseil. Le projet de fusion des communes de Sierre, Chalais, Chippis et Grône ne concerne pas les bourgeoisies. Alain Perruchoud : « Dans l'éventualité d'une fusion des communes, notre Bourgeoisie doit se préparer à se doter d'une gouvernance propre, indépendante de celle de la Commune. Dans quatre ans, il faudrait être prêt à élire un conseil bourgeoisial.

En cas de fusion, la Bourgeoisie deviendra alors la garante de l'identité chalaisarde, ce qui devrait lui conférer une importance accrue. De toute façon, fusion ou pas, c'est un pas nécessaire. » La zone industrielle principale de Chalais ainsi que les terrains industriels dans le secteur du triage forestier, notamment, appartiennent à la Bourgeoisie.

### LE NOUVEAU TÉLÉPHÉRIQUE CHALAIS-VERCORIN, UNE NÉCESSITÉ

Le téléphérique Chalais-Vercorin aura 70 ans l'an prochain, et malgré les entretiens réguliers et les rénovations, les pièces d'origine ont fait leur temps si bien qu'il faut remplacer l'installation. Cette liaison entre la plaine et la montagne, qui transporte 140 000 passagers par an, est indispensable : pour les élèves de Chalais se rendant à l'école de Vercorin (horaire continu), pour les Vercorinard-es descendant en plaine pour leurs études, leur travail ou leurs loisirs ainsi que pour les touristes, promeneurs, parapentistes, skieurs, etc.

**La Commune accompagne cet ambitieux projet** porté par la société Téléphérique Chalais-Vercorin SA. Les gares de Chalais, Briey et Vercorin ont été pensées comme des éléments moteurs d'une urbanisation de qualité et d'une véritable stratégie

de mobilité. C'est ainsi que la gare de Chalais servira de plateforme de correspondance entre la route et le téléphérique (une liaison de bus avec Sierre est entrée en service cet automne, en attendant d'autres nouvelles offres). Ces aménagements sont essentiels, d'autant plus que l'Office fédéral des transports prévoit de supprimer la ligne postale Chalais-Vercorin au plus tard lors la mise en service du nouveau téléphérique

**Le projet est mûr et le financement est assuré** (85% des 16 millions prévus seront financés par la Confédération et le Canton et le solde par la société du Téléphérique). Mais des oppositions retardent le début des travaux. Le Conseil d'Etat devrait trancher sou peu.



## UNE PAGE SE TOURNE ....

12 ans au sein du Conseil municipal de Chalais ! M'engager pour la collectivité a toujours été l'un de mes objectifs. Siéger au Conseil municipal a été pour moi, un privilège et un honneur. J'ai eu cette grande chance et je vous en remercie. L'exécution de mon mandat m'a beaucoup apporté en expériences et connaissances. J'espère avoir apporté le meilleur de moi-même. Différents dicastères m'ont occupé durant mes 3 législatures tels que les équipements et investissements, les transports publics, l'agriculture, le tourisme, l'aménagement du territoire et les travaux publics.

Avant de me porter candidat, on m'avait dit qu'il fallait effectuer 3 législatures : 4 ans pour apprendre, 4 ans pour réaliser et 4 ans pour le parti. Il a vraiment fallu ces 12 ans ...

### Il aura fallu plus de 12 ans pour :

- terminer les remboursements urbains (RPU) à Chalais et Réchy,
- combler la gravière des Zittes à Chalais,
- équiper le remboursement des Harroz supérieurs à Chalais,
- réaménager la place du village de Vercorin.

### Il aura fallu 12 ans pour :

- faire homologuer le nouveau règlement de la taxe de promotion touristique (TPT).

### Il aura fallu 8 ans pour :

- agrandir et aménager le parking de la télécabine à Vercorin,
- construire la route principale de Fontany à Vercorin,
- rénover les places de jeux de la commune,
- introduire des modérations de trafics à Vercorin et à Chalais,
- entreprendre la réfection des routes forestières du Bisse, de Tracuit et des Zittes,
- rénover nos bisses avec le projet de subventionnement REP.

### Il aura fallu 4 ans pour :

- mener le projet de renouvellement de la télécabine et modifier la zone de la télécabine en zone de résidences touristiques qui a permis l'accueil du Swissspeak Resort Vercorin,
- mettre en place des lignes de bus-navette dans le village de Vercorin pendant la saison d'hiver et remettre en service la ligne de bus touristique Vercorin-Vissoie pendant les saisons d'été et d'hiver,
- rénover et améliorer les centres sportifs du Lavioz et de Bozon,

### Il faudra encore 4 ans pour :

- construire une nouvelle route forestière du tour du Mont,
- construire les aménagements nécessaires pour se protéger des crues de la Rèche,
- aménager l'entrée de Chalais,
- créer une piste de VTT descente Vercorin-Chalais,
- remplacer le téléphérique Chalais - Briey - Vercorin,
- construire la route cantonale de déviation du village de Vercorin.

### « Difficile d'arrêter quand tu souhaites continuer mais avant que la lassitude s'installe c'est le meilleur moment pour se retirer »

Je souhaite plein succès au nouveau Conseil, dans un bon esprit de collégialité.

Je remercie tous les citoyens, les membres du Conseil, les membres de mon parti et ma famille qui m'ont fait confiance et soutenu durant ces 12 dernières années.

◀ Olivier Hugo, Conseiller communal

## TELEPHERIQUE CHALAIS-VERCORIN SA - CONVERSION DES ACTIONS

Le 1<sup>er</sup> novembre 2019 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur la mise en œuvre des recommandations du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Dans les faits, celle-ci implique, pour Téléphérique Chalais-Vercorin SA, la conversion des actions au porteur en actions nominatives.

Les actions converties conservent leur valeur nominale, leur taux de libération et leurs propriétés quant au droit de vote et aux droits patrimoniaux. Leur transmissibilité n'est pas non plus limitée.

Téléphérique Chalais-Vercorin SA va procéder aux modifications requises et invite ses actionnaires à lui retourner, par courrier postal ou dépôt au guichet, (aux heures d'ouverture des remontées mécaniques), les actions au porteur dont ils sont propriétaires. Celles-ci seront détruites et l'actionnaire recevra une attestation de propriété des titres et sera inscrit au registre des actionnaires pour le montant correspondant à celui de ses anciennes actions au porteur.

**Cette démarche doit obligatoirement avoir lieu avant le 30 avril 2021.**

**Attention :** A partir du 1<sup>er</sup> mai 2021, les actionnaires ne pourront plus s'annoncer directement à la société. Ils disposent cependant d'un délai jusqu'au 31 octobre 2024 pour demander au tribunal leur inscription au registre des actions de la société. Passé ce délai, ils seront définitivement déchu de leurs droits d'actionnaires.

La conversion des actions au porteur en actions nominatives concerne tous les actionnaires de Téléphérique Chalais-Vercorin SA.

## Economie

## LE MESSAGE DE NOTRE CONSEILLÈRE EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE

**A l'heure d'écrire ces lignes, le résultat de l'élection à la présidence de notre commune n'est pas encore connu mais je peux déjà vous adresser un chaleureux MERCI pour m'avoir renouvelé votre confiance et confirmée comme membre du Conseil communal durant les 4 années à venir ! Quelle que soit l'issue du vote le 15 novembre, je me réjouis de collaborer avec la nouvelle équipe que vous avez choisie et vous assure de mon engagement à poursuivre le travail en cours dans un esprit constructif et avec la volonté de faire aboutir les meilleures initiatives dans l'intérêt de notre commune.**

### QUEL ÉTÉ !

Les restrictions liées aux mesures sanitaires imposées par la nécessité de contenir la propagation du coronavirus n'ont certainement pas fini d'impacter nos vies, notre économie, notre écosystème local et peut-être même le monde tel que nous le connaissons.

Après l'arrêt brutal de la saison d'hiver 19-20, les craintes étaient grandes pour l'été à venir... Et au moment de tirer un 1er bilan, force est de constater que notre petite station familiale a plutôt bien tiré son épingle du jeu, au contraire des villes ou des destinations qui comptent chaque année sur un grand nombre de visiteurs étrangers. De janvier à septembre 2020, le montant des taxes de séjour commerciales grimpe par exemple de 104% par rapport à 2019. La résidence touristique a enregistré une très nette augmentation de sa fréquentation, évidemment grâce à une clientèle majoritairement suisse. Nos résidents secondaires ont également joué le jeu en étant bien présents durant la belle saison. Et grâce aux nombreux excursionnistes, les remontées mécaniques ont comptabilisé environ 45'000 premiers passages, soit une amélioration de 38% par rapport à l'été passé. Cela représente 25% du chiffre d'affaires annuel, le virage en direction d'un tourisme plus « 4 saisons » semble donc bien avoir été pris. Malheureusement, la météo n'a pas été très clémente en octobre et il sera donc difficile de faire une évaluation correcte de l'impact du mois d'ouverture supplémentaire testé cet automne.

### ET QUEL HIVER ?

Après ce bel été, Vercorin Tourisme et tous les partenaires touristiques du village préparent activement la saison d'hiver, même si l'ombre de la COVID-19 reste bien présente. Un

nouveau programme d'activités hebdomadaires sera proposé, un tapis « magique » permettra de remonter sans effort au Crêt-du-Midi depuis l'arrivée du télésiège des Chardons et à Sigeroulaz, la buvette complètement rénovée et transformée en vrai restaurant vous accueillera chaleureusement. Le site web de la destination, enfin indépendant de celui d'Anniviers, tout en conservant la même ligne graphique, sera aussi mis en ligne en début de saison. Ce site se veut entre autres la vitrine de toutes les activités et informations liées de près ou de loin au tourisme sur l'entier du territoire communal. Ainsi, j'encourage les sociétés locales ou autres groupements qui organisent une manifestation, une activité ouverte au public, à l'annoncer auprès d'Alessia Vincis (bureau de l'office du tourisme), afin qu'on puisse s'en faire l'écho et enrichir l'offre du site.

### AVIS AUX COMITÉS D'ORGANISATION

Durant l'été, la Société de développement (SD) de Vercorin a tenu son assemblée générale, durant laquelle elle a adopté de nouveaux statuts et redéfini son rôle. Cette étape était nécessaire après que la commune eut décidé de déléguer, depuis janvier 2020, les tâches touristiques à Vercorin Tourisme SA et non plus à la SD. Je félicite l'ancien et le nouveau comité de la société d'avoir réussi à passer ce cap et su trouver une nouvelle énergie au service de Vercorin.

Une bonne collaboration avec Vercorin Tourisme se met également en place et un nouvel administrateur représentant la SD au conseil sera proposé lors de la prochaine AG de la société, début 2021. Cette collaboration se concrétise aussi dans un nouveau concept de soutien aux manifestations mises sur pied dans et pour la station. Sur la base d'une grille d'évaluation, le budget annuel total de soutien d'environ 60'000 CHF (contributions Commune + VTSA) sera attribué aux manifestations qui soumettent un dossier à la SD [à adresser au président par e-mail : mminning@hotmail.com, si possible pour le 31 janvier, mais au plus tard 3 mois avant la date de la manifestation]. Cette grille, à remplir par les organisateurs, tient compte de la fréquentation attendue, des nuitées générées, du budget total, de la part de sponsoring externe, de la zone géographique ciblée et du budget de communication prévu et de la subvention escomptée. Selon son évaluation, la SD se fera la porte-parole du comité pour l'octroi du soutien financier et apportera son appui à l'organisation de l'événement.

### UNE LIAISON RENFORCÉE

Vous avez peut-être déjà croisé sa route depuis le 26 octobre dernier ? Toutes les 20 minutes en semaine, un bus sierrois circule en effet désormais entre le téléphérique de Chalais et la gare de Sierre, passant par les zones sportives d'Ecossia et commerciales de Rossfeld. Sans compter l'intérêt pour notre village de disposer d'une ligne cadencée et continue avec la ville de Sierre, cette liaison amène indéniablement un plus à l'offre touristique régionale, en facilitant l'accès aux pistes de Vercorin depuis la gare de Sierre. C'est un premier pas vers le nouveau réseau de transports publics dessiné par les projets de l'Agglo Valais Central.

Retrouvez l'horaire complet et le plan des lignes (voir ligne 1) sur <https://www.sierre.ch/fr/sierrois-1618.html>.

Je vous souhaite de conserver la santé pour ce qui reste de 2020 et de belles fêtes de fin d'année en famille, afin d'aller en confiance vers une année 2021 qui ne pourra être que meilleure !

◀ Martine Perruchoud Hofstädter,  
conseillère communale

Hans, prix de La Poste pour le sentier du Tour-du-Mont, veille sur Vercorin et le Crêt-du-Midi



# RÈGLEMENT POUR LA CONSTITUTION ET L'UTILISATION D'UN FONDS SUITE À UNE DONATION

L'assemblée primaire d'août dernier a pris connaissance du geste généreux, en faveur de notre commune, d'une personne souhaitant rester anonyme. En effet, cette personne a fait don à notre collectivité de la rondelette somme de 3 millions de francs. Le Conseil communal lui adresse un tout grand merci.

Le Conseil communal souhaite constituer un fonds avec cette somme et l'inscrire au bilan. Cette manière de procéder est légale à condition que le fonds constitué soit régi par un règlement soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire.

En conséquence, le Conseil communal propose à l'Assemblée primaire le règlement ci-après.

## ART. 1 - PRÉAMBULE

Le 2 juin 2020, la commune de Chalais signe, avec une personne désireuse de rester anonyme, une convention de donation portant sur la somme de 3 millions de francs. Au moment de la signature la somme était déjà sur le compte de Commune auprès de la banque Raiffeisen de Sierre et Région.

Cette convention prévoit notamment que la Commune est libre d'utiliser cet argent comme elle l'entend.

Le Conseil municipal souhaite que cet argent profite au mieux à la collectivité chalaisarde et en particulier au village de Vercorin.

Afin de pouvoir porter le montant de cette donation à l'actif du bilan de la Commune, le Conseil municipal décide la création d'un fonds, régi par le présent règlement.

## ART. 2 - CONSTITUTION DU FONDS

Le fonds est constitué par l'entier de la donation soit le montant de 3 millions de francs. Il est inscrit à l'actif du bilan de la commune de Chalais.

## ART. 3 - UTILISATION DU FONDS

Le fonds pourra être utilisé à discrétion par le Conseil municipal, pour soutenir des projets tant communaux que bourgeoisiaux. Les projets concernant le maintien du patrimoine, ceux relatifs aux équipements spéciaux particulièrement utiles au développement durable ou ceux touchant à la qualité de vie des habitants seront privilégiés.

## ART. 4 - GARANTIE DU BON USAGE DU FONDS

Afin de vérifier l'intérêt porté par la Commune ou la Bourgeoisie à un projet potentiellement finançable par le fonds, la Commune ou la Bourgeoisie investira dans le projet le même montant que celui qui sera prélevé du fonds. Autrement dit, le fonds de 3 millions permettra de financer des projets pour la somme de 6 millions de francs.

## QUESTION POSÉE À L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Acceptez-vous le règlement communal sur le fonds «donation» tel que proposé par le Conseil municipal?

## MANIFESTATIONS 2021

Date				Lieu	Organisateur	Manifestation
<b>JANVIER</b>						
Vendredi	1	janvier	2021	MBV	ASCAVE	Exposition >> 10 janvier
Vendredi	15	janvier	2021	Kabaret	Edelweiss Loisirs	Pièce de théâtre «Le Renard» >> 7 février
Samedi	30	janvier	2021		Vercorin Tourisme	Soirée pleine lune
Dimanche	31	janvier	2021	SPC	Unihockey Club Vercorin	Journée Kids
<b>FEVRIER</b>						
Mardi	2	février	2021	Pàm	OT Vercorin	La Chandeleur
Samedi	6	février	2021	MBV	ASCAVE	Expositions >> 28 février
Jeudi	11	février	2021	Pàm	ASCAVE	Hivernales artisanales
Vendredi	12	février	2021	SPC	Gym + Chalais Jeunesse	Carnaval >> 14 février
Mardi	16	février	2021	Pàm	OT Vercorin	Carnaval des enfants à Vercorin
Jeudi	18	février	2021	Pàm	ASCAVE	Hivernales artisanales
Mercredi	24	février	2021	Chapelle	Confrérie de la Chapelle de Réchy	Saint Mathias - Messe à 10 h 30
Jeudi	25	février	2021	Pàm	ASCAVE	Hivernales artisanales
Samedi	27	février	2021		OT Vercorin / TVSA	Soirée pleine lune
<b>MARS</b>						
Jeudi	4	mars	2021	Pàm	ASCAVE	Hivernales artisanales
Dimanche	7	mars	2021	CSV		Votations fédérales
Samedi	13	mars	2021	Crêt + Lavioz	Ski-Club Vercorin-Chalais	Défi des 300
Vendredi	19	mars	2021	Kabaret	Edelweiss Loisirs	Pièce de théâtre «Permafrost en sol mineur» >> 21 mars
Samedi	20	mars	2021	Lavioz	Ski-Club Brentaz-Vercorin	Fête de fin des cours de ski «A nous la neige»
Samedi	20	mars	2021	Hall CSV	ASCAVE	Rencontres de Vercorin
Samedi	27	mars	2021		OT Vercorin / TVSA	Soirée pleine lune
<b>AVRIL</b>						
Samedi	3	avril	2021		OT Vercorin	Vercocolor Party
Samedi	3	avril	2021	Pàm	Unihockey Club Vercorin	Apéro de Pâques
Dimanche	4	avril	2021	Lavioz + Pàm	OT Vercorin	Fête de Pâques - Animations
Dimanche	4	avril	2021	EC et EV	Paroisses	Messe de Pâques
Lundi	5	avril	2021		Chalais Jeunesse	«Ramène ton œuf»
Samedi	10	avril	2021	Hall CSV	ASCAVE	Les Rencontres de Vercorin
Samedi	17	avril	2021	SPC	Amicale des Accordéonistes	Concert annuel
Samedi	24	avril	2021	SPC	Harmonie L'Avenir	Concert annuel
Dimanche	25	avril	2021	Noës		Festival de chant
<b>MAI</b>						
Dimanche	2	mai	2021	EC	Paroisses	Communion solennelle
Samedi	8	mai	2021	Hall CSV	ASCAVE	Les Rencontres de Vercorin

**MAI**

Dimanche	16	mai	2021	EC	Paroisses	Confirmation
Dimanche	16	mai	2021		Loèche	Festival FMSL
Vendredi	28	mai	2021	Kabaret	Edelweiss Loisirs	Pièce de théâtre «La Terre qui ... plus tourner» >> 6 juin
Vendredi	28	mai	2021			
Samedi	29	mai	2021	SPC + PLC	Harmonie L'Avenir	175 ans de la société
Dimanche	30	mai	2021			

**JUIN**

Jeudi	3	juin	2021	EV	Paroisses	Fête-Dieu et Fête patronale Saint Boniface
Samedi	5	juin	2021	SPC	UHC Vercorin	Tournoi populaire
Dimanche	6	juin	2021	PLC	Chalais Jeunesse	Slow UP
Vendredi	11	juin	2021	SPC	Harmonie L'Avenir	Amicale du Rawyl >> 13 juin
Samedi	12	juin	2021	Hall CSV	ASCAVE	Les Rencontres de Vercorin
Dimanche	13	juin	2021	CSV		Votations fédérales
Samedi	19	juin	2021		OT Vercorin	Inalpe de Tracuit

**JUILLET**

Samedi	3	juillet	2021		Chalais Jeunesse	Camp des jeunes >> 10 juillet
Samedi	10	juillet	2021	MBV	ASCAVE	Exposition >> 15 août + vernissage le 10 juillet
Lundi	12	juillet	2021		Edelweiss Loisirs	Passeport-Vacances >> 23 juillet
Vendredi	16	juillet	2021	Pàm	ASCAVE	Estivales artisanales
Vendredi	23	juillet	2021	Pàm	ASCAVE	Estivales artisanales
Vendredi	23	juillet	2021	EB	Edelweiss Loisirs	Soirée finale à Bozon - Passeport-Vacances
Dimanche	25	juillet	2021	Pàm + CSV+ MBV	ASCAVE	Journée Santé-Nature + Marché
Vendredi	30	juillet	2021	Pàm	ASCAVE	Estivales artisanales
Samedi	31	juillet	2021		MDJ Chalais-Chippis	Camp de musique >> 8 août

**AOÛT**

Dimanche	1	août	2021	Pàm+Lavioz	OT Vercorin	Fête Nationale
Vendredi	6	août	2021	Pàm	ASCAVE	Estivales artisanales
Samedi	7	août	2021			Tour des Stations
Dimanche	8	août	2021	CSV	MDJ Chalais-Chippis	Concert de fin de camp
Dimanche	8	août	2021	Pàm	OT Vercorin	Marché des artisans créateurs
Mardi	10	août	2021	EB	Tennis-Club Chalais	Tournoi >> 22 août
Vendredi	13	août	2021	Pàm	ASCAVE	Estivales artisanales
Dimanche	15	août	2021	Crêt	Paroisses	Messe et animations
Samedi	21	août	2021			Grand Raid e-bike BCVs
Vendredi	27	août	2021	Place Centrale	Amicale des Accordéonistes	Fête au village à Réchy >> 28 août

**SEPTEMBRE**

Samedi	11	septembre	2021	Hall CSV	ASCAVE	Les Rencontres de Vercorin
Samedi	18	septembre	2021		OT Vercorin	Désalpe de Tracuit

**SEPTEMBRE**

Dimanche	26	septembre	2021	CSV		Votations fédérales
----------	----	-----------	------	-----	--	---------------------

**OCTOBRE**

Samedi	9	octobre	2021	Hall CSV	ASCAVE	Les Rencontres de Vercorin
Samedi	16	octobre	2021	MBC	Sociétés locales	Saint Gall
Dimanche	17	octobre	2021	SPC	Paroisse de Chalais	Fête patronale de Saint Gall + Repas communautaire
Dimanche	24	octobre	2021	MBV+PàM	ASCAVE	Vide grenier
Samedi	30	octobre	2021	SPC	Association Cerkenamo	Nuit d'horreur >> 31 octobre
Dimanche	31	octobre	2021	EB+CSV+PàM	Ski-Club Brentaz-Vercorin	La Dérupe

**NOVEMBRE**

Jeudi	11	novembre	2021	SPC	Gym et Chalais Jeunesse	Ouverture du Carnaval 2022
Samedi	13	novembre	2021	Hall CSV	ASCAVE	Les Rencontres de Vercorin
Dimanche	21	novembre	2021	SPC	Sociétés musicales	Sainte-Cécile
Dimanche	28	novembre	2021	CSV		Votations fédérales

**DECEMBRE**

Samedi	4	décembre	2021	SPC	La Cible	Fête de Sainte-Barbe
Samedi	4	décembre	2021	EV	ASCAVE	Concert de Gospel à 18 h 30
Samedi	4	décembre	2021	CSV	ASCAVE	Marché de Noël >> 5 décembre
Dimanche	5	décembre	2021	CSV	OT Vercorin	Fête de Saint-Nicolas
Lundi	6	décembre	2021		Chalais Jeunesse	Fête de Saint-Nicolas
Mardi	7	décembre	2021	SPC	Gym	Soirée de Noël
Vendredi	17	décembre	2021	Jeunes	Chalais Jeunesse	Film de Noël pour les enfants
Samedi	18	décembre	2021	MBV	ASCAVE	Exposition >> 9 janvier 2022
Samedi	18	décembre	2021	Place Réchy	UHC Vercorin	Vin chaud de soutien
Vendredi	24	décembre	2021	EC	Chalais Jeunesse	Messe de minuit - Crèche vivante
Vendredi	24	décembre	2021	PàM	OT Vercorin	Noël des enfants au village
Samedi	25	décembre	2021	CSV	Harmonie L'Avenir	Concert de fin d'année
Dimanche	26	décembre	2021	Sigeroulaz	Ski-Club Vercorin-Chalais	Camp de ski >> 31 décembre
Dimanche	26	décembre	2021	PàM	UHC Vercorin	Apéro de Noël
Dimanche	26	décembre	2021	PàM	OT Vercorin	Saveurs du monde
Mardi	28	décembre	2021	CSV	Ski-Club Brentaz-Vercorin	Loto annuel
Mercredi	29	décembre	2021	PàM	ASCAVE	Hivernales artisanales
Vendredi	31	décembre	2021	PàM	OT Vercorin	Nouvel-An

**Abréviations**

Salle polyvalente Chalais	SPC	Chapelle de Saint Mathias Réchy	Chapelle
Maison bourgeoise Chalais	MBC	Eglise Vercorin	EV
Centre scolaire Vercorin	CSV	Chapelle du Bouillet	Briey
Maison bourgeoise Vercorin	MBV	Salle de chant Réchy	SCR
Parc à Moutons Vercorin	PàM	Crêt-du-Midi	CdM
Espace Bozon	EB	Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret
Creux-du-Lavioz	Lavioz	Stand de tir Réchy	Stand
Place des Chevaliers	PLC	Local Sous la Cure	Sous la Cure
Eglise Chalais	EC		

## Exercice 2021

## BUDGET COMMUNAL

## PREAMBULE

Le Conseil communal a approuvé le budget 2021 en séance du 3 novembre 2020.

## MESSAGE INTRODUCTIF

Pour l'ensemble de l'année 2020, le groupe d'experts du SECO s'attend à un recul du PIB de 3,8 % (prévisions de juin : -6,2 %). Ce serait le plus fort recul du PIB depuis 1975. Côté marché du travail, l'emploi devrait également s'inscrire à la baisse, de sorte que le taux de chômage atteindra 3,2 % en moyenne annuelle (prévisions de juin : 3,8 %).

Par la suite, la reprise économique devrait se poursuivre en Suisse, bien qu'à un rythme modéré. Le groupe d'experts s'attend à ce que le PIB corrigé des effets des manifestations sportives atteigne 3,8 % en 2021 (prévisions de juin : 4,9 %) : l'économie renouerait alors avec son niveau d'avant la crise vers la fin de l'année 2021, pour autant que ni la Suisse ni ses principaux partenaires commerciaux n'instaurent un nouveau confinement à large échelle. Si le contexte demeure favorable, les dépenses de consommation privée et d'investissement devraient connaître une reprise graduelle, même si elles resteront plombées par les pertes de revenu et par la grande incertitude persistante.

## APERCU GENERAL

Le budget 2021 est équilibré, à l'instar des budgets de ces dernières années. Les excédents de revenus sont suffisants pour permettre les amortissements comptables obligatoires imposés par l'ordonnance sur la gestion financière des communes.

Des amortissements complémentaires ont en outre été budgétés pour un montant de Fr. 383'500.-. Ils représentent la par-

tie qui sera prélevée dans le fonds « Donation », créé en 2020, pour financer une part d'investissements bien spécifiques.

Les investissements quant à eux sont légèrement inférieurs à la marge d'autofinancement et laissent apparaître un excédent de financement de Fr. 57'300.-.

Tous les ratios de l'État du Valais démontrent que la situation financière communale est bonne. La dette par habitant reste qualifiée de faible et se monte à Fr. 2'762.-.

Le Conseil municipal a utilisé au mieux la marge de manœuvre dont il dispose pour l'établissement du budget. Il a examiné l'opportunité de chaque dépense et a veillé à pouvoir exécuter tous les travaux d'entretien essentiels au maintien du patrimoine communal. Comme d'habitude, il a fait preuve de prudence dans l'estimation des recettes, notamment en matière de prévisions fiscales.

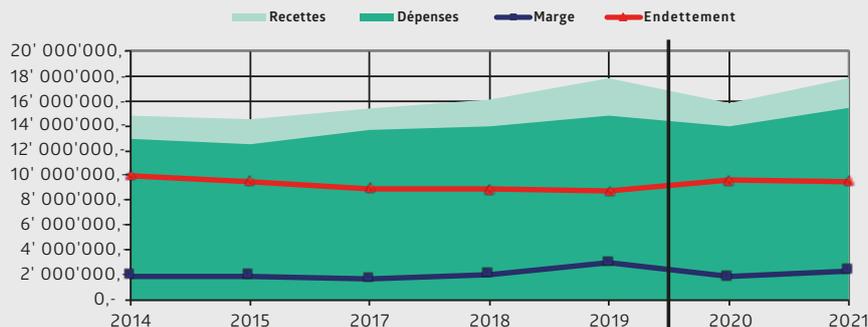
Le budget de fonctionnement présente une marge d'autofinancement de Fr. 2'357'300.-.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 15'419'230.- pour des revenus évalués à Fr. 17'776'530.-. Les charges progressent d'environ 10.87% alors que les revenus augmentent de 12.65% par rapport au budget 2020.

Ainsi, après enregistrement des amortissements ordinaires de Fr. 1'942'000.- et des amortissements complémentaires de Fr. 383'500.-, le compte de fonctionnement dégage un excédent de revenus de Fr. 31'800.-.

## Evolution dépenses, recettes, marge d'autofinancement et endettement

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses	12'562'516.-	12'506'423.-	13'712'800.-	13'913'353.-	13'532'200.-	13'907'190.-	15'419'230.-
Recettes	14'511'509.-	14'516'846.-	15'417'109.-	16'016'117.-	15'312'000.-	15'780'440.-	17'776'530.-
Marge	1'948'994.-	2'010'423.-	1'704'310.-	2'102'764.-	1'779'800.-	1'873'250.-	2'357'300.-
Endettement	9'538'791.-	8'868'142.-	8'978'553.-	8'913'876.-	8'928'076.-	9'616'315.-	9'942'515.-



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

## Charges financières - Tableau des principaux écarts par rapport au budget précédent

Compte	Libellé	Remarque	Ecart Fr.
029	Administration générale, divers / Personnel du bureau communal	Remplacement du secrétaire communal – fonctionnement en binôme durant plusieurs mois à des fins de formation – supplément prévu pour l'année 2020 seulement	- 90'900
029	Administration générale, divers / Ordinateurs et programmes	Suite du développement et du support des nouveaux programmes pour la facturation de la taxe de séjour, e-séance et salaires	+ 19'900
140	Police du feu / CSP du Vallon, participation communale	Achat d'un véhicule supplémentaire en 2020 – charge plus existante en 2021	- 24'000
210	École primaire / Enseignants communaux	Engagement d'une travailleuse en milieu scolaire dès 08.2020	+ 29'100
210	École primaire / Activités scolaires	Nouvelle activité scolaire en 2021 : semaines blanches de ski	+ 40'300
210	École primaire / Contribution pour les élèves	Augmentation de la participation communale obligatoire	+ 99'000
211	Cycle d'orientation / CO de Grône	Augmentation du nombre d'élèves et du prix par élève	+ 134'000
330	Parcs publics et chemins pédestres / Entretien des sentiers pédestres	Coupe sécuritaire sur le Bisse de Riccard – Fauchage des sentiers pédestres de Vercorin – Suite de la révision globale des itinéraires de mobilité de loisirs	+ 38'700
440	Centre Médico-Social régional	Augmentation de la participation communale	+ 27'000
541	Garderie d'enfants, crèches / Crèche Les Jasmins – travaux divers	Réfection des peintures, des toilettes et du mobilier	+ 92'000
541	Garderie d'enfants, crèches / Crèche-UAPE de Chalais et Vercorin	Aménagement des nouveaux locaux à Chalais – Augmentation des frais de fonctionnement liés à la capacité d'accueil étendue auprès de la nurserie, la crèche et l'UAPE de Chalais	+ 94'000
550	Handicapés / Mesures en faveur des handicapés	Augmentation de la participation communale obligatoire	+ 28'000
610	Routes cantonales / Entretien des routes cantonales	Augmentation de la participation communale obligatoire	+ 20'000
620	Réseau des routes communales / Entretien du réseau routier communal	Réfections diverses	+ 24'000
620	Réseau des routes communales / Déblaiement des neiges	Budget 2020 sous-estimé	+ 83'000
621	Parkings et places de stationnement / Entretien des parcomètres de Vercorin	Achat d'un nouvel horodateur, parking entrée de Vercorin côté est	+ 20'000
700	Approv. et alimentation en eau potable / Entretien du réseau d'eau	Remplacement du pc – Réservoir du Perrec, divers travaux	+ 41'400
720	Traitement des déchets / UTO – Déchetterie intercommunale	Surestimation du budget des frais de fonctionnement pour l'année 2020	- 126'000
790	Aménagement du territoire / Règlement communal des constructions et des zones – Plan d'affectation des zones	Inventaire du patrimoine bâti prévu en 2020 et 2022. Pas de charges en 2021	- 43'400
801	Irrigation / Bisse de Briey	- Réfection périodique du Bisse de Briey – projet terminé en 2020	- 30'000
810	Sylviculture / Triage Forestier du Vallon, entretien	Participation au fonds de réserve	+ 21'000
830	Société de développement / Ristourne de la TPT à Vercorin Tourisme SA	Budget basé sur la dernière facturation connue	+ 30'000
830	Société de développement / Dépenses à caractère touristique	Dès 2021, prise en charge par Vercorin Tourisme SA de certaines dépenses touristiques en lieu et place de la commune	- 21'000
830	Société de développement / Vercorin Tourisme SA – Versement Taxe de séjour forfaitaire	Nouveau règlement dès 2020. Budget établi selon la planification lors de l'élaboration du règlement	+ 500'000
900	Impôts personnes physiques / Pertes sur débiteurs impôts	Adaptation de la charge prévue	+ 210'000

## Revenus – Tableau des principaux écarts par rapport au budget précédent

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en Fr.
830	Société de développement / Perception de la TPT	Budget basé sur la dernière facturation connue	+ 30'000
830	Société de développement / Perception Taxe de séjour forfaitaire	Nouveau règlement dès 2020. Budget établi selon la planification lors de l'élaboration du règlement	+ 500'000
830	Société de développement / Administration de la Taxe de séjour forfaitaire	Nouveau revenu dont la commune renonce à son encaissement	+ 25'000
860	Électricité / Ventes électricité	Selon le budget 2021 planifié par OIKEN pour notre commune	- 29'000
90	Impôts / Impôts personnes physiques et morales	Evaluation basée sur les chiffres 2018	+ 727'000
920	Péréquation financière	Augmentation	+ 235'000
940	Intérêts / Intérêts récupérés sur prêts accordés	Budget établi sur la base des 3 dernières années	+ 25'000
943	Domaines / PCP – Droits d'utilisation du sol	Selon budget fourni par OIKEN	+35'000

La projection des recettes fiscales pour l'année 2021 se base sur les taxations 2018 notifiées et l'arrivée des nouveaux contribuables entre 2019 et 2020.

## Budget de fonctionnement 2021

### Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	15'419'230
Revenus financiers	+ fr.	17'776'530
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>= fr.</b>	<b>2'357'300</b>

### Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	+ fr.	2'357'300
Amortissements ordinaires	- fr.	2'325'500
<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>= fr.</b>	<b>31'800</b>

### Budget des investissements

Dépenses	+ fr.	3'912'000
Recettes	- fr.	1'612'000
<b>Investissements nets</b>	<b>= fr.</b>	<b>2'300'000</b>

### Financement

Marge d'autofinancement	+ fr.	2'357'300
Investissements nets	- fr.	2'300'000
<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement</b>	<b>= fr.</b>	<b>57'300</b>

Les investissements bruts s'élèvent à Fr. 3'912'000.- pour des recettes de Fr. 1'612'000.-.

Les investissements nets sont donc de Fr. 2'300'000.- et il en résulte un excédent de financement de Fr. 57'300.-.

### AMORTISSEMENTS

Les amortissements comptables s'élèvent à Fr. 1'942'000.-.

Les articles 51 et suivants de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes précisent les principes applicables en matière d'amortissement. Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de 10% de sa valeur résiduelle. Des taux d'amortissement différenciés selon le type d'actifs et de la durée d'utilisation des installations sont autorisés sous réserve que le total des amortissements représente au minimum 10% du patrimoine administratif déterminant. Le taux d'amortissement 2021 s'établit à 10,0% en respect des dispositions en la matière.

### BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements affiche des dépenses brutes de Fr. 3'912'000.- couvertes à hauteur de Fr. 1'612'000.- par des recettes, soit des investissements nets de Fr. 2'300'000.-.

Le financement de ces projets présente un excédent de financement de Fr. 57'300.-.

Cependant, pour quatre projets d'investissement, il est pré-

vu de prélever un montant total de Fr. 383'500.- dans le fonds « Donation ». Ceci ramène donc le montant total d'investissements à Fr. 1'916'500.- à charge de l'exercice 2021.

L'endettement net par habitant reste sous la barre des Fr. 3'000.- pour s'élever à Fr. 2'762.-.

Cet endettement net par habitant en 2021 ne tient pas compte de la donation de 3 millions reçue sur l'exercice 2020 et bien-sûr pas planifiée lors de l'établissement du budget 2020. Compte tenu de cet élément maintenant connu, l'endettement net par habitant pour le budget 2020 se monte à Fr. 1'868.- et celui du budget 2021 à Fr. 1'928.-.

Le budget 2021 prévoit de terminer l'aménagement du chemin du Tour du Mont de Vercorin, de démarrer la construction du dépotoir de crue sur la Réchy, au Pichiou, de refaire la superstructure de la route forestière du Ban, de terminer le pavage de la rue Vallet, à Vercorin, de démarrer la réalisation de la digue de protection du torrent des Taillis et de finaliser l'aménagement de l'UAPE, crèche, nurserie à Chalais. Ce sont là les principaux chantiers.

### CONSIDERATIONS FINALES

Le budget 2021 s'inscrit dans la ligne des résultats comptables des exercices précédents.

## DÉTAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0 Administration générale</b>	1'171'100	90'430	1'310'200	91'340	1'044'096	99'946
012 Exécutif	181'700		196'700		201'294	
020 Administration des finances et contrib.	358'800		369'500		277'442	
029 Administration générale, divers	616'600	90'430	728'000	91'340	548'360	99'946
098 Tâches non ventilées	14'000		16'000		17'000	
<b>1 Sécurité publique</b>	747'100	171'900	751'200	176'300	651'039	195'352
100 Cadastre	116'000	63'300	107'600	62'000	126'062	71'667
101 Justice divers		1'500		1'500		1'000
102 Police de l'habitant et étrangers	104'700	36'600	108'700	36'500	100'549	31'730
113 Corps de police locale	319'600	19'000	315'600	23'800	231'407	24'340
121 Tribunal de Sierre	10'000		10'000		9'977	
122 Chambre pupillaire	70'000		62'000		66'000	
129 Tribunal de Police	1'500		1'500		450	
140 Police du feu	61'000	43'000	86'000	42'000	46'120	46'173
160 Protection civile	36'300	8'500	27'800	10'500	35'473	20'442
198 Tâches non ventilées	28'000		32'000		35'000	
<b>2 Enseignement et formation</b>	3'312'200	161'200	2'927'350	162'100	3'008'221	144'031
210 Ecole primaire	2'209'900	122'200	1'963'950	120'100	1'980'461	107'001
211 Cycle d'orientation	788'900		649'000		701'398	
213 Ecole secondaire 2ème degré Ecole supérieure de commerce, collège	37'000	18'500	37'000	18'500	36'737	17'695
220 Ecoles spécialisées	37'400		17'400		21'116	
239 Autres tâches formation professionnelle	41'000	20'500	47'000	23'500	39'509	19'335
298 Tâches non ventilées	198'000		213'000		229'000	
<b>3 Culture, loisirs et culte</b>	1'322'300	321'900	989'800	70'400	1'053'045	70'375
300 Bibliothèque	150'700	15'000	148'400	15'000	146'266	11'918
303 Sociétés locales	103'600		95'300		96'395	
304 Ecoles de musique	23'000		23'000		9'574	
309 Autres tâches culturelles	97'000	25'500	89'400	25'000	92'542	26'350
330 Parcs publics et chemins pédestres	406'200	266'400	119'400	15'100	181'119	17'147
340 Sports	157'800	15'000	177'300	15'300	185'707	14'960
390 Eglise catholique romaine	190'000		180'000		172'287	
391 Eglise réformée évangélique	18'000		18'000		17'920	
398 Tâches non ventilées	176'000		139'000		151'234	
<b>4 Santé</b>	344'400		301'400		316'391	
440 Centre médico-social régional	185'000		158'000		156'395	
450 Lutte contre les maladies - Alcool, drogues					8'592	
460 Prophylaxie dentaire	119'400		110'400		119'233	
490 Autres dépenses de santé	39'000		33'000		31'203	
498 Tâches non ventilées	1'000				968	

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>5 Prévoyance sociale</b>	2'463'100	13'000	2'208'900	13'000	2'057'709	13'295
500 Agence AVS	14'800	13'000	15'400	13'000	15'464	13'295
520 Assurance maladie	368'000		368'000		394'202	
530 Prestations complémentaires AVS et AI	233'000		224'000		215'891	
540 Protection de la jeunesse	11'700		19'200		11'700	
541 Garderie d'enfants, crèches	582'600		404'300		370'746	
550 Handicapés	450'000		422'000		390'627	
570 Etablissement médico-social (EMS)	265'000		270'000		252'556	
580 Aide sociale individuelle	280'000		271'000		249'809	
582 Fonds cantonal pour l'emploi	37'000		40'000		38'265	
589 Autres tâches d'assistance	19'000		19'000		10'902	
598 Report des investissements	202'000		156'000		107'547	
<b>6 Trafic</b>	2'750'900	348'000	2'500'600	208'500	2'647'416	311'489
610 Routes cantonales	253'000		233'000		287'956	
620 Réseau des routes communales	942'500	129'000	725'000	1'500	987'741	87'721
621 Parkings et places de stationnement	40'700	86'000	19'400	84'000	19'103	89'403
622 Ateliers	59'500		51'200		53'834	
650 Entreprises de trafic régional	60'000		60'000		52'591	
651 Entreprises de trafic local	344'000		345'000		272'232	
698 Autres tâches relatives au trafic	1'051'200	133'000	1'067'000	123'000	973'959	134'364
<b>7 Protection et aménag. de l'environnement</b>	2'852'730	2'535'000	2'885'340	2'476'000	2'910'792	2'622'783
700 Approv. et alimentation en eau potable	801'930	861'000	771'140	848'000	951'461	849'609
710 Assainissement des eaux usées	278'720	674'000	264'660	672'000	345'299	682'879
711 Station d'épuration des eaux usées	395'000		399'000		290'390	
720 Traitement des déchets	614'380	862'000	704'640	846'000	603'317	860'884
721 Usine d'incinération des déchets	95'000		95'000		73'312	
740 Cimetières, crématoires et columbariums	16'000	19'000	20'200	13'000	16'391	23'900
750 Correction des eaux	33'000	11'000	25'500	11'000	118'092	107'705
790 Aménagement du territoire	343'700	108'000	370'200	86'000	284'997	97'806
792 Construction de logements					2'622	
798 Tâches non ventilées	275'000		235'000		224'912	
<b>8 Economie publique</b>	1'144'000	842'600	644'800	314'500	685'594	624'774
800 Agriculture	27'300	27'000	24'500	25'000	22'603	27'470
801 Irrigation	70'300	2'600	100'900		9'708	
810 Sylviculture	46'000		25'000		8'366	
830 Société de développement	662'800	625'000	176'400	70'000	206'223	236'845
840 Industrie, artisanat et commerce	103'000		102'000		85'455	
860 Electricité	159'600	188'000	143'000	219'500	152'829	242'271
870 Exploitations artisanales	5'000				130'202	118'188
898 Tâches non ventilées	70'000		73'000		70'209	

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>9 Finances et impôts</b>	1'636'900	13'292'500	1'227'600	12'268'300	2'229'372	13'716'375
900 Impôts personnes physiques	480'000	9'873'700	265'000	9'203'600	594'391	10'515'121
901 Impôts personnes morales		707'000		650'000	358	895'946
909 Autres impôts	8'000		6'000		8'622	
920 Péréquation financière		1'515'000		1'280'000		1'076'185
932 Part des communes dans divers projets	1'000	74'400		74'100	49'274	70'937
940 Intérêts	485'500	729'800	494'500	703'000	484'043	770'783
942 Immeubles du patrimoine financier	47'400	192'600	50'100	192'600	50'686	190'539
943 Domaines		200'000		165'000		196'865
998 Tâches non ventilées	615'000		412'000		1'041'998	

## FONCTIONNEMENT 2021, PAR TÂCHES

	Budget 2021		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	1'171'100	90'430	1'310'200	91'340	1'044'096	99'946
Sécurité publique	747'100	171'900	751'200	176'300	651'039	195'352
Enseignement et formation	3'312'200	161'200	2'927'350	162'100	3'008'221	144'031
Culture, loisirs et culte	1'322'300	321'900	989'800	70'400	1'053'045	70'375
Santé	344'400	-	301'400	-	316'391	-
Prévoyance sociale	2'463'100	13'000	2'208'900	13'000	2'057'709	13'295
Trafic	2'750'900	348'000	2'500'600	208'500	2'647'416	311'489
Protection et aménagement de l'environnement, y compris eau, égouts, déchets	2'852'730	2'535'000	2'885'340	2'476'000	2'910'792	2'622'783
Economie publique, y compris services industriels	1'144'000	842'600	644'800	314'500	685'594	624'774
Finances et impôts	1'636'900	13'292'500	1'227'600	12'268'300	2'229'372	13'716'375
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>17'744'730</b>	<b>17'776'530</b>	<b>15'747'190</b>	<b>15'780'440</b>	<b>16'603'673</b>	<b>17'798'419</b>
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	<b>31'800</b>		<b>33'250</b>		<b>1'194'746</b>	

## DÉTAIL DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2021

Objet	Travaux	Recettes	Total général
<b>Canalisations industrielles</b>		<b>30'000</b>	<b>30'000</b>
Raccordement des conduites aux réservoirs du Perrec et d'Itravers et mise en service	30'000		30'000
<b>Chemin du Tour du Mont, Vercorin</b>		<b>500'000</b>	<b>500'000</b>
Sécurisation et amélioration du chemin (étape 3)	500'000		500'000
<b>Déchets gastro</b>		<b>26'000</b>	<b>26'000</b>
Équipement des places de ramassage	26'000		26'000
<b>Dépotoir du Pichiou, Réchy</b>		<b>1'015'000</b>	<b>-660'000</b>
Construction d'un dépotoir sur la Réchy pour répondre aux exigences de la carte des dangers (étape 1/2)	1'015'000		1'015'000
Participation de l'Etat du Valais (étape 1/2)		-660'000	-660'000
<b>Eclairage public</b>		<b>60'000</b>	<b>60'000</b>
Amélioration et mise en conformité de l'éclairage public, yc modernisation des lanternes sur Vercorin	60'000		60'000
<b>Financement des secours sanitaires</b>		<b>3'000</b>	<b>3'000</b>
Participation communale à l'investissement cantonal	3'000		3'000
<b>Impasse de la Gouille, Briey</b>		<b>50'000</b>	<b>50'000</b>
Achat des terrains	50'000		50'000
<b>Institution handicapés</b>		<b>18'000</b>	<b>18'000</b>
Participation communale à l'investissement cantonal	18'000		18'000
<b>Jardins de Vercorin</b>		<b>60'000</b>	<b>-20'000</b>
Pose d'une clôture autour des jardins	60'000		60'000
Participation des propriétaires		-10'000	-10'000
Participation de Vercorin-Tourisme		-10'000	-10'000
<b>Place et rue Centrale</b>		<b>22'000</b>	<b>22'000</b>
Fourniture et pose de mobilier urbain	22'000		22'000
<b>Pompage de Bozon</b>		<b>50'000</b>	<b>50'000</b>
Etude de l'approvisionnement via le réseau de Sierre et réaffectation du pompage de Bozon	50'000		50'000
<b>Rhône</b>		<b>24'000</b>	<b>24'000</b>
Participation communale à la 3ème correction du Rhône	24'000		24'000
<b>Routes cantonales</b>		<b>350'000</b>	<b>350'000</b>
Participation communale à la réfection des routes cantonales	350'000		350'000
<b>Rte d'Anniviers, Vercorin</b>		<b>60'000</b>	<b>60'000</b>
Remplacement du réseau de canalisations industrielles en // avec le gaz (étape 2)	60'000		60'000
<b>Rte forestière autour du Mont, Vercorin</b>		<b>80'000</b>	<b>-48'000</b>
Mise en soumission des travaux et achat des terrains	80'000		80'000
Participation de l'Etat du Valais		-48'000	-48'000
<b>Rte forestière du Ban</b>		<b>340'000</b>	<b>-204'000</b>
Réfection de la superstructure de la route entre les Giettes et la cabane du Bisse	340'000		340'000
Participation de l'Etat du Valais		-204'000	-204'000
<b>Rue des Harroz</b>		<b>100'000</b>	<b>-50'000</b>
Chemin de liaison entre la rue des Harroz et celle des Harroz supérieurs et fin de la procédure de remembrement	100'000		100'000
Participation des tiers		-50'000	-50'000
<b>Rue Edouard Vallet Vercorin</b>		<b>197'000</b>	<b>197'000</b>
Aménagement en rue piétonne, remplacement des conduites industrielles	104'000		104'000
Aménagement en rue piétonne, réfection de la superstructure	93'000		93'000
<b>Taxes des services publics</b>		<b>-160'000</b>	<b>-160'000</b>
Raccordement au réseau d'eau		-80'000	-80'000
Raccordement au réseau d'égout		-80'000	-80'000
<b>Terrains</b>		<b>100'000</b>	<b>100'000</b>
Acquisition de terrains	100'000		100'000

<b>Torrent du Taillis, Chalais</b>	<b>595'000</b>	<b>-470'000</b>	<b>125'000</b>
Aménagements pour répondre aux exigences de la carte des dangers (étape 1/3)	595'000		595'000
Participation de l'Etat du Valais (étape 1/3)		-232'000	-232'000
Participation de Swissgrid (étape 1/3)		-238'000	-238'000
<b>UAPE, crèche, nurserie, Chalais</b>	<b>192'000</b>		<b>192'000</b>
Aménagement des locaux pour augmenter la capacité d'accueil des 3 services	192'000		192'000
<b>Zone 30 km/h, Vercorin</b>	<b>40'000</b>		<b>40'000</b>
Signalisation et modérateurs	40'000		40'000
<b>Total général</b>	<b>3'912'000</b>	<b>-1'612'000</b>	<b>2'300'000</b>
<b>Participation du fonds «donation»</b>			<b>-383500</b>
Chemin du Tour du Mont, Vercorin		-250000	-250000
Eclairage public		-15000	-15000
Jardins de Vercorin		-20000	-20000
Rue Edouard Vallet Vercorin		-98500	-98500
<b>Total investissements nets après participation du fonds «donation»</b>			<b>1'916'500</b>

## INVESTISSEMENTS 2021, PAR TÂCHE

Budget 2021		
	Charges	Revenus
Autorité générale	-	-
Sécurité publique	-	-
Enseignement et formation	-	-
Culture, loisirs et culte	500'000	-
Santé	3'000	-
Prévoyance sociale	210'000	-
Trafic	1'167'000	302'000
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	2'010'000	1'310'000
Economie publique, yc services industriels	22'000	-
Finances et impôts	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>3'912'000</b>	<b>1'612'000</b>
Excédent de dépenses		2'300'000
Excédent de recettes	-	

## PLAN QUADRIENNAL

Budget prévisionnel				
	2022	2023	2024	2025
Dépenses	15'839'000,-	16'252'000,-	16'664'000,-	17'076'000,-
Recettes	17'815'000,-	18'236'000,-	18'658'000,-	19'080'000,-
Marge	1'975'000,-	1'985'000,-	1'994'000,-	2'003'000,-
Endettement	9'745'000,-	9'547'000,-	9'347'000,-	9'147'000,-
Fortune	5'625'000,-	5'698'000,-	5'792'000,-	5'905'000,-
Invest. nets	1'778'000,-	1'786'000,-	1'795'000,-	1'803'000,-

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### DÉCHETTERIES



Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, frigos, ferraille et déchets végétaux.

#### Horaires

Déchetterie intercommunale de l'UTO	Matin	Après-midi
<b>Lu, Me, Ve, Sa :</b>	08h00 - 11h45	13h30 - 16h45
<b>Ma, Je :</b>	08h00 - 11h45	13h30 - 18h45
<b>Veille de fête:</b>	Fermeture 1 heure avant	
<b>Fermetures</b>	24, 26 et 31 décembre 2018, 2 janvier et 8 juin 2019	

Déchetterie de Vercorin	Été / dès le 15 mars	Hiver / dès le 1 <sup>er</sup> novembre
<b>Lundi</b>	16 h à 19 h	
<b>Mercredi</b>	16 h à 19 h	13 h à 15 h
<b>Samedi</b>	10 h à 12 h / 13 h à 15 h	10 h à 12 h



### ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Place des Ecoles 2, 3966 Chalais  
Tél. 027 459 11 11  
chalais@chalais.ch  
www.chalais.ch

**Le Conseil communal vous souhaite de rester en bonne santé, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021!**

